Permis de navigation pour le Lac Majeur

Tarifs 2025

Immatriculation	Plaques	Autorisation	Assurance *	Total
Bateau à moteur moins de 6 kw	10.-	50.-	20.-	**CHF 80.-**
Bateau à moteur 6-30 kw	10.-	70.-	20.-	**CHF 100.-**
Bateau à moteur plus de 30 kw	10.-	100.-	20.-	**CHF 130.-**
Bateau à voiles moins de 15 m2	10.-	40.-	20.- **	**CHF 70.-**
Bateau à voiles plus de 15 m2	10.-	40.-	20.-	**CHF 70.-**

Notes:

* Assurance : police d'assurance RC valable (couverture minimale obligatoire, CHF. 2'000'000.--) dans le cas qui vous n'avez pas une assurance valable, il est possible d'en stipuler une directement au guichet, pour CHF 20.00

** Bateaux à voiles avec voilure inférieure à 15 m2 doivent présenter une assurance responsabilité civile valable. Possibilité d'acquisition au guichet d'information.

Bateaux à voiles avec moteur paient comme les bateaux avec moteur (même montant, selon la puissance du moteur).

En cas de perte des plaques, paiement de CHF 10.00 pour le remplacement

L'Office du Tourisme Lago Maggiore et Vallées n'assume aucune responsabilité pour les informations indiquées.

Organizzazione turistica Lago Maggiore e Valli
Casella Postale 462
CH–6601 Locarno
tel. +41 (0)848 091 091
info@ascona-locarno.com
www.ascona-locarno.com